

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3047

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Rue de la République - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geurjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geurjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3047**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Rue de la République - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, le Conseil de communauté de la Communauté urbaine de Lyon a approuvé l'inscription de l'opération "Vaulx en Velin - Rue de la République" à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

Le projet est inscrit dans le cadre de la politique "Construire une métropole à dimension humaine, harmoniser une politique du logement équilibrée, maintenir l'attractivité de l'agglomération par une réponse adaptée aux besoins en logement".

Il correspond à la requalification de la rue de la République, de la rue Blanqui à la place Pasteur, la requalification de la place Boissier Nord, la requalification de la rue Claude Chappuis, la requalification de l'allée des marronniers, du parvis du château et la zone occupée par la crèche récemment démolie, la requalification de la place Antoine Saunier et de la zone occupée par un hangar communal ainsi que la requalification des voiries contigües à la place Pasteur.

Les projets urbains, tels que le Carré de Soie, les projets de renouvellements urbains (ZAC du Centre et ZAC de la Grappinière) ont participé à la dynamique urbaine et à l'attractivité de Vaulx en Velin. Aujourd'hui, à la suite de ces opérations, il convient de porter une attention particulière au village de Vaulx en Velin.

En effet, le village reste un pôle de vie majeur de la commune, suite à la construction d'environ 960 logements en 6 ans (entre 2003 et 2009), et c'est dans ce contexte qu'est envisagée la requalification du centre-village.

La requalification de la rue de la République, voirie centrale de desserte du centre-village, permettra de mettre en valeur les espaces publics centraux du village et de valoriser le patrimoine du centre-village.

Les grandes orientations du projet de requalification de la rue de la République se déclinent de la façon suivante :

- création d'une voirie apaisée aménagée en zone 30,
- maintien du double sens de circulation,
- intégration des vélos dans la circulation automobile,
- pas de prise en compte du projet de ligne forte A8 dans la mesure où son tracé n'est pas défini,
- création d'un axe piéton de type mail paysager,
- réorganisation du stationnement en maintenant l'offre : une répartition en poche et un maintien du stationnement bilatéral longitudinal partout où cela est possible,
- une priorité aux espaces publics par rapport au stationnement,
- un objectif : relier les espaces centraux du village entre eux (l'îlot Grand Clément, le château, l'église) et les mettre en valeur.

Le coût des études est évalué à 100 000 € TTC. Il s'agit de la mission coordination sécurité et protection de la santé (CSPS), des sondages de sols et des levés topographiques.

Le coût des travaux est évalué à 4 700 000 € TTC.

Le coût global du projet est estimé à 4 800 000 € TTC.

Le présent rapport a pour objet l'individualisation partielle de l'autorisation de programme pour un montant de 100 000 € TTC nécessaire aux études ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de l'opération de requalification de la rue de la République à Vaulx en Velin.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° OP09O2732 pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal répartie selon l'échéancier suivant : 50 000 € TTC en 2012 et 50 000 € TTC en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.